

Kiosque famille

Le Kiosque famille est un portail de téléservices qui permet d'effectuer ses démarches en ligne sans avoir à se déplacer auprès des services municipaux.

En bref

Inscrire son enfant à l'accueil de loisirs ou à un stage sportif, pratiquer une activité sportive adulte... : avec le [Kiosque famille](https://kiosquefamille.saint-herblain.fr/kiosque/portail/portail_de_fond.php) (https://kiosquefamille.saint-herblain.fr/kiosque/portail/portail_de_fond.php), chaque famille herblinoise dispose d'un espace pratique et sécurisé pour effectuer ses démarches.

Accessible à tout moment, le Kiosque famille permet aux parents :

- d'accéder à leurs informations personnelles et les mettre à jour ;
- de se pré-inscrire ou de réserver des créneaux pour des activités municipales ;
- de consulter et régler leurs factures en ligne ;
- de transmettre des pièces justificatives ;
- de s'informer en consultant les offres municipales en cours, les règlements intérieurs... et de télécharger des documents.

Pour qui ?

Pour toutes les familles qui ont un enfant scolarisé dans une école publique herblinoise, et/ou qui ont recours à certaines offres municipales : accueils de loisirs sans hébergement (mercredi et vacances), séjours d'été, stages sportifs, activités de loisirs pendant les vacances scolaires, offre sportive municipale à l'année (adultes et enfants), cybercentres.

La démarche

Les services du [Kiosque famille](https://kiosquefamille.saint-herblain.fr/kiosque/portail/portail_de_fond.php) (https://kiosquefamille.saint-herblain.fr/kiosque/portail/portail_de_fond.php) sont gratuits.

Création du compte Kiosque famille

Pour créer un compte et accéder au Kiosque famille il faut obligatoirement :

- avoir constitué votre [dossier famille](#) ([/Services-et-demarches/Famille-et-jeunesse/Dossier-famille](#)) et votre dossier enfant,
- avoir fourni une adresse mail à la direction de l'éducation. Si vous n'avez pas fourni d'adresse mail au moment de la constitution du dossier famille, vous pouvez compléter le document "Déclaration d'une adresse de messagerie" disponible sur cette page et l'adresser par courrier ou dépôt à la direction de l'éducation.

Connexion au Kiosque famille

Votre identifiant de connexion au Kiosque famille est le code famille qui vous est attribué à la création de votre compte. Il vous faudra ensuite renseigner un mot de passe personnalisé pour sécuriser vos accès au Kiosque famille.

Règlement des factures

Outre le prélèvement automatique, privilégié par la Ville, les activités municipales peuvent être payées en ligne via le Kiosque famille. Il suffit de référencer votre carte bancaire dans la rubrique "Payer en ligne". À l'issue de la transaction sécurisée, une confirmation est envoyée par mail.

Bon à savoir : la direction de l'éducation propose des rendez-vous personnalisés pour vous familiariser avec l'utilisation de Kiosque famille sur différents supports : ordinateur, tablette, smartphone. Prise de rendez-vous obligatoire par téléphone.

Informations par SMS et e-mail

En remplissant le formulaire de "Consentement à l'envoi d'e-mail et SMS" disponible sur cette page, vous pouvez également recevoir des informations et alertes par e-mail et SMS en lien avec les actions menées et les activités proposées par la Ville dans le cadre de sa politique enfance et jeunesse.

Contact

Direction de l'éducation

Accueil

9 rue de Charente
44800 Saint-Herblain
02 28 25 26 39
education@saint-herblain.fr (<mailto:education@saint-herblain.fr>)

Adresse postale

Mairie de Saint-Herblain
Direction de l'éducation
BP 50167
44802 Saint-Herblain cedex

Direction des jeunes, des sports et de l'action socioculturelle

Carré des services publics
15 rue d'Arras
44800 Saint-Herblain
02 28 25 22 60
inscriptions.djsas@saint-herblain.fr

Horaires

Direction de l'éducation

- lundi : 09:00-17:00
- mardi : 09:00-13:00
- mercredi : 09:00-17:00
- jeudi : 09:00-13:00
- vendredi : 09:00-17:00

La prise de rendez-vous par mail et téléphone, est recommandée, avec possibilité de rencontrer un ou une agente dès 8h.

Direction des jeunesses, des sports et de l'action socioculturelle

- lundi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- mardi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- mercredi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- jeudi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- vendredi : 08:30-12:30, 13:30-17:30

Lien utile

<https://kiosquefamille.saint-herblain.fr>

Documents

En savoir plus

[Dossier famille \(/Services-et-demarches/Famille-et-jeunesse/Dossier-famille\)](#)

Tout savoir sur la création ou la mise à jour du dossier famille.